

LA COOPERATIVE ET SON FONCTIONNEMENT JURIDIQUE *(LE MODELE COOPERATIF ET LA GOUVERNANCE COOPERATIVE)*

PROGRAMME

CONTEXTE ET ENJEUX

Il n'est pas rare que les salariés des coopératives et des organismes qui travaillent avec les coopératives connaissent mal les singularités du modèle d'entreprise pour lequel ils travaillent.

Cette compréhension est pourtant essentielle pour l'exercice de leurs fonctions, pour le bon fonctionnement des coopératives et pour le rayonnement de ce modèle.

En pratique, nous constatons aussi un intérêt managérial car le suivi de la formation est aussi un facteur d'engagement dans le travail, car cela lui donne du sens.

Le mouvement coopératif a d'ailleurs identifié cet enjeu depuis bien longtemps en élevant l'éducation et la formation au rang de principe coopératif, qui cible non seulement les membres associés des coopératives, leurs salariés et tous ceux qui travaillent avec des coopératives.

OBJECTIFS ET ATTENTES DES PARTICIPANTS

A l'issue de la formation les stagiaires sont en mesure de

- Identifier les spécificités de l'entreprise coopérative,
- Donner du sens aux règles coopératives dans une perspective historique,
- Comprendre quels sont les droits et les devoirs des associés coopérateurs,
- Distinguer le rôle et l'articulation des organes de gouvernance,
- Porter un regard analytique sur le fonctionnement de la gouvernance d'une coopérative.

PUBLIC VISE

La formation cible

- Les salariés de coopératives en particulier ceux dont le métier est le plus concerné par les spécificités coopératives comme des cadres, des chargés de relation avec les coopérateurs, des responsables de la communication ou les comptables.
- Les salariés d'organisations travaillant pour les coopératives comme les fédérations de révision ou des fédérations de coopératives sectorielles.

DÉROULEMENT, SEQUENÇAGE

Journée 1

- Une façon d'entreprendre (Historique des coopératives - Définition de la coopérative - Les principes coopératifs)
- Le fonctionnement d'une coopérative (Contrat coopératif – Double qualité – Engagement – Exclusivisme – La propriété coopérative – L'entrée et la sortie des associé - Les droits et les devoirs réciproques)

Journée 2

- Décider en coopérative (La gouvernance coopérative - Les instances de décision et leur articulation – Les dysfonctionnements - L'assemblée générale – Les pouvoirs de surveillance externes)
- Le conseil d'administration (Le bureau - La présidence - La direction – La stratégie en collectif)

MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION DES ACQUIS

Les **méthodes pédagogiques** sont participatives et basées sur des échanges permanents entre l'animateur et les participants. Elles font alterner vidéo projection, travaux de réflexion individuelle ou en sous-groupes, analyse documentaire, mise en situation et débats en plénière.

En début de formation, un exercice de **positionnement initial** (quiz, questionnaire, tempête en mer, travail préalable avec prescripteur, mise en situation) sera proposé aux participants de façon à évaluer la connaissance du groupe sur le sujet traité en formation.

En fin de formation, **un exercice d'évaluation des acquis** (quiz, questionnaires, mise en situation, tour de table) sera proposé aux participants.

QUELQUES RETOURS DE FIN DE FORMATION

Directeur de coopérative (PME) récemment arrivé : « *La formation m'a permis d'acquérir des connaissances. Ça fait seulement 4 mois que je suis dans le domaine des coopératives, et impliqué dans le CA. Ça permet d'analyser des situations, le fonctionnement, prendre du recul. Deux jours, c'était au moins ce qui fallait. L'idéal serait au milieu d'avoir une pause pour prendre plus de recul et revenir avec une journée supplémentaire.* »

Directeur de coopérative (PME) « *Je vois le fonctionnement du CA car je suis dedans. Mon objectif c'était de contribuer à l'amélioration du fonctionnement du CA. La formation est très bien pour ça.* »

DAF expérimentée d'une coopérative (PME) : « *Je suis satisfaite. J'ai appris plein de choses. Et la formation est ludique, intéressante, vivante. Cette formation aurait été idéale juste après que je sois arrivée à la coop.* »

Salarié de fédération de coopératives récemment arrivé « *J'entre dans le monde professionnel, coopératif. La formation arrive vraiment au bon moment. Ça permet de commencer à comprendre tout le fonctionnement utile pour la suite. C'est aussi un modèle qui fait sens pour moi. La formation est très bien construite, ludique et très formatrice.* »

Salarié de fédération de révision, mission de commissariat au compte : « *J'ai eu des formations juridiques au début. La formation me permet de confronter mes connaissances, de les confirmer. Je suis en contact avec les administrateurs tout le temps, avec les associés coopérateurs. Là, je vais être plus à l'aise avec les questions sur la gouvernance, avec certains points juridiques. J'avais des idées, mais je n'étais jamais très sûre. La formation me mettra plus à l'aise pour mes prochaines interventions.* »

Salarié de fédération de révision, mission de révision : « *La formation m'a permis de prendre de la hauteur, de faire le lien avec ce que les réviseurs racontent. C'était une formation interactive. Et c'est un plus par rapport à une approche juridique.* »

Salarié de fédération de révision, mission de commissariat au compte : « *Formation très bonne. Elle a bien élevé nos connaissances sur le sujet. Alors que l'on ne partait pas de la même base entre participants. Formation très très ludique. Formation des plus interactives que j'ai pu faire. Vraiment parfait. Pour un sujet qui aurait pu être scolaire.* »

Réviseur coopératif expérimenté : « *J'ai eu le sentiment en permanence d'être balancé entre ma propre expérience professionnelle et des moments d'information, des précisions, des trucs que j'avais oublié et j'ai pu un peu m'évaluer. Pour moi c'est très profitable. Et puis les approches sont ludiques donc assimilables facilement et de façon sympathique. C'est deux jours de grande satisfaction.* »

Réviseur coopératif expérimenté : « *La formation m'a permis d'assoir ce que je sais déjà. Et ça m'a aussi permis de voir plus loin, de voir comment je restitue mon travail sur la gouvernance auprès des administrateurs. Quelques fois, j'arrive dans des conseils ou ça n'interagit pas, je me dis « Qu'ont-ils retenus ? » Dans la formation, j'ai retenu des éléments de langages employés que je vais réutiliser. Et j'ai aimé l'approche ludique, accessible.* »

Commissaire au compte : « *On est assez polarisé sur ce qui est financier. On peut parfois manquer de hauteur. Cette formation permet d'aller au-delà. Je ne m'étais pas trop penché sur ce sujet donc c'est appréciable. Peut-être pas des choses que l'on peut mettre en pratique au quotidien mais qui permettent de donner du recul.* »

CONDITIONS DE REALISATION

Durée (heures) : 14

Intervenant : Romain Vassor

Responsable de stage : Romain Vassor – rvassor@ara.lacoopagri.coop – 07 53 41 48 47